Volume 8 #3

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Décembre 2012

Le billet du Maire

Le 13 novembre 2012

Aux citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous soumets les renseignements suivants.

ÉTATS FINANCIERS 2011 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers 2011, vérifiés par la firme Michel Beaulieu, C.A., ont été étudiés et approuvés lors d'une session extraordinaire. Ils montraient des recettes et affectations de 3 773 249 \$ et des dépenses de 3 417 515 \$, laissant ainsi un excédent de 355 734 \$ et portant notre surplus accumulé non affecté, au 31 décembre 2011, à 882 762 \$. Quant au surplus accumulé affecté, il était de 340 979 \$.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE COURANTE

Nous avons adopté, pour cette année, un budget de 3 199 243 \$ incluant les appropriations du surplus aux fins de l'équilibre budgétaire de 265 000 \$. À cette date, nous estimons que les recettes atteindront 3 093 354 \$ auxquelles on ajoute des appropriations de surplus de 289 876 \$, totalisant ainsi 3 383 230 \$, et que les dépenses devraient atteindre 3 212 242 \$, créant un excédent des recettes sur les dépenses de 170 988 \$.

VOICI LES GRANDES LIGNES DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2012

Des dossiers importants ont retenu l'attention et les efforts du conseil municipal cette année; entres autres, notre demande de remboursement des dépenses auprès du ministère de la Sécurité publique, pour les dépenses engendrées afin de sécuriser et d'offrir les services dont nos citoyens avaient grandement besoin durant l'inondation 2011. Des travaux d'insonorisation, de peinture, d'achat d'équipements audiovisuels et d'ameublement permettront de maximiser l'utilisation du gymnase du Centre Paulinoix. L'aménagement, à titre expérimental, d'un terrain de tennis permettra de sonder l'intérêt des sportifs à l'égard de cette activité. L'achat et l'installation de nouveaux modules de jeux sécuritaires remplaceront nos installations désuètes.

D'autres dossiers ont retenu notre attention :

- Comme chaque année, des modifications aux règlements de zonage et d'urbanisme s'avéraient nécessaires.
- Grâce à une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec, on procédera au renouvellement de l'exposition permanente du Blockhaus de la rivière-Lacolle. Cette exposition étant en place depuis 1979, il va de soi qu'une refonte est devenue nécessaire pour renouveler à la fois les contenus et la muséographie.
- Le Blockhaus de la rivière-Lacolle participe au projet de Commémoration 1812–1814 de la municipalité de Lacolle.

Je me dois de souligner l'aide qui nous a été offerte par de nombreuses municipalités (personnel, équipements, expertises et dons). Aide également de la Sûreté du Québec, de la Croix-Rouge et de leurs bénévoles, du service de santé, des bénévoles de part et d'autre. Enfin, j'aurai toujours à la mémoire le courage que les victimes ont démontré durant toutes ces semaines misérables qu'elles ont dû vivre. J'en oublie peut-être. Si c'est le cas, je m'en excuse et vous remercie tous de nous avoir permis d'y survivre.

Nous nous affairons présentement à récupérer les argents que le gouvernement provincial s'est engagé à nous octroyer.

De plus, plusieurs représentations ont été faites auprès des ministères concernés afin de faire reconnaître certains droits acquis des résidants riverains.

TRAVAUX DE VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

En plus de l'entretien normal, du nettoyage de plusieurs fossés, du rapiéçage mécanique à plusieurs endroits, nous avons asphalté les 1^{re} et 11^e Avenues et procédé à la réparation des entrées charretières de ces deux artères. Nous avons également effectué la correction mécanique de plusieurs couvercles de trous d'homme avec du béton bitumineux étant donné un affaissement du sol.

De plus en plus de visiteurs découvrent notre belle municipalité. Les commentaires que nous entendons sont que ce bel emplacement longeant une magnifique rivière est un endroit où il fait bon vivre. Évidemment, le service aux citoyens a toute son importance afin de conserver cette qualité de vie. Bon an mal an, nous recevons plus de 150 requêtes de nos citoyens demandant des interventions de nos divers services. Toutes ces requêtes font l'objet d'études et des solutions sont apportées. Notre service des travaux publics assure l'exécution d'une grande quantité de ces demandes.

PROJECTIONS POUR 2013 ET ANNÉES SUIVANTES

- Reprendre les démarches nécessaires à la réalisation des phases 2 et 3 de l'assainissement des eaux usées.
- Réouverture du dossier de la caserne du service de sécurité incendie.
- Régler le problème récurrent de contamination de l'eau potable au Centre Paulinoix.
- Amorce d'une étude et recherche de subventions pour la réalisation d'une piste cyclable le long du Richelieu.
- Plusieurs commentaires selon lesquels la municipalité n'avait pas de descente publique ont initié le projet d'étude de doter la municipalité d'une descente de bateaux publique, afin d'accommoder nos visiteurs.
- Remplacement du camion unité 1039.

Suite page 2

Le billet du maire - suite

CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ accordés depuis le dernier rapport du maire.

Les entreprises GM St-Blaise inc.

	622 416,87 \$
Travaux 11 ^e Avenue	89 495,00 \$
Pavage Daudi Itée	
Pavage Daudi Itée Travaux 1 ^{re} Avenue	63 624,31 \$
Quote-part	98 999,32 \$
MRC du Haut-Richelieu	
MRC du Haut-Richelieu Contrat d'enlèvement des ordures	222 213,71 \$
Michel Beaulieu / CA Honoraires vérificateurs	27 727,65 \$
Ultima Assurances Assurances	37 389,00 \$
Contrat d'enlèvement de la neige	82 967,88 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En terminant, pour satisfaire aux exigences de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération des membres du conseil pour 2012.

Rémunération de base

Maira

Maire	17 004,20 \$
Conseillers	4 702,87 \$
Allocation de dépenses	

Maire 8 502,10 \$ Conseillers 2 351,44 \$

À la M.R.C. du Haut-Richelieu, un montant est remis pour chaque réunion

Rémunération de base 129,28 \$
Allocation de dépenses 64,64 \$
Frais de déplacement 0,47 \$ le kilomètre
Votre conseil municipal travaille en tout
temps pour l'ensemble de la population
afin de vous offrir les meilleurs services
possible.

Gérard DutilMaire

17 004 20 ¢

Le conseil municipal en bref

Septembre 2012

- Adoption du règlement # 304-2012 concernant une nouvelle limite de vitesse, soit 50 km/h sur la 1^{re} Rue (section entre la 67^e Avenue et la 79^e Avenue), la 73^e Avenue et la 79^e Avenue.
- Adoption d'un règlement relatif aux usages conditionnels de façon à autoriser l'usage "restauration de type casse-croûte et poisson-frites".
- Permanence du manœuvre Alexandre Van Bever.

Octobre 2012

- Mandat à l'urbaniste et architecte Hubert Chamberland pour une étude de vétusté du bâtiment Blockhaus de la rivière-Lacolle au coût de 5 000 \$.
- Autorisation d'aller en appel d'offres pour des travaux de voirie sur la 11e Avenue.
- Autorisation d'un devis permettant d'aller en appel d'offres pour l'achat d'un camion unité secours en remplaçant l'unité datant de 1979..
- Résolution d'appui du conseil municipal suite à la lettre reçue de l'association des Amis du fort Lennox, concernant leurs préoccupations face aux compressions et à la disparition de postes au fort Lennox.
- Résolution de remerciement au conseiller Daniel Ponton pour ses six années d'implication au sein du comité consultatif d'urbanisme.
- Octroi du contrat de pavage de la

- 11e Avenue à la firme Pavage Daudi Itée au montant de 89 495 \$.
- Autorisation pour la construction d'un cabanon afin de remiser les équipements municipaux.

Novembre 2012

- Mandat à la firme Enviro-Accès pour permettre à la municipalité de se doter d'un inventaire de ses émissions de GES (gaz à effet de serre) et d'élaborer un plan d'action pour les réduire. Le programme Climat municipalité du ministère du Développement durable subventionne la municipalité pour cette étude.
- Appui à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, demandant à Parcs Canada de maintenir la période et les horaires d'ouverture du lieu historique national du Canal-de-Chambly.
- Appui à la municipalité de Napierville au sujet de la voie d'accès de l'autoroute 15 direction nord.

Aides financières - commandites et adhésions

Opération Nez Rouge	100 \$
Parrainage civique	60 \$
• M. Tommy Lemaire-Ouellet	300 \$
 Tournoi interrégional 	100 \$
• Musée du Haut-Richelieu	75 \$
• Fondation de l'Hôpital	100 \$
 Club Optimiste (loyer) 	1200 \$
• FQM (adhésion annuelle) (Fédération québécoise des municipalités)	2 038 \$

Maison Hina

Source : Marie-Lili Lenoir Directrice générale

200 S



Compo-Haut-Richelieü

DES COLLECTES RÉUSSIES, MÊME EN HIVER!

En hiver, le dépôt en bordure de rue des ordures ménagères et du bac de récupération peut occasionner quelques maux de tête. Pour y voir plus clair, nous vous invitons à lire les conseils suivants et, au besoin, à téléphoner au bureau administratif de Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299, poste 21.

Derrière, devant ou sur le banc de neige? Aucune de ces réponses! Effectivement, il est préférable de déposer les ordures ménagères et les bacs de récupération au bout de l'entrée ou avant le

trottoir. De cette façon, le déneigement des rues, l'épandage d'abrasifs et la circulation des piétons pourront se faire sans problèmes. Pour la collecte sélective, une distance minimale de 60 centimètres (2 pieds) est requise entre le bac de récupération et tout obstacle (neige, autre bac, véhicule, etc.). Été comme hiver, les ordures ménagères et les matières recyclables doivent être mises à la vue des collecteurs, non caché par un banc de neige, une haie de cèdres, un arbre, etc. Les contenants d'ordures et les bacs de récupération ne doivent pas être enlisés dans la neige ou la boue pour éviter les risques d'endommagement des contenants lors de la saisie. Pour les utilisateurs de sacs à ordures, il est suggéré d'éviter l'utilisation de sacs de plastique blancs en hiver.



Horaire des collectes 2013

				U	u			U								3	_ '	U	J	•				
	Ordures ménagères Matière														res	es recyclables								
		Ja	nvi	er				Février								Mars								
D	L	M	M	J	٧	S		D	L	M	М	J	٧	S		D	L	М	М	J	٧	S		
6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	24	4 11 18 25	5 12 19 26		3 10 17 24	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22	2 9 16 23		3 10 17 24 31	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30		
		-	Vr	il				Mai									Juin							
D	L	М	М	1	V	S		D	L	М	М	1	٧	S		D	L	М	М	1	٧	S		
7 14 21 28	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	3 10 17 24	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27		5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	3 10 17 24 31	4 11 18 25		2 9 16 23 30	3 10 17 24	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22 29		
		Ju	aille	et				Août									Septembre							
D	L	М	М	J	٧	S		D	L	M	М	J	٧	S		D	L	М	М	J	٧	S		
7 14 21 28	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	3 10 17 24 31	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27		4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	3 10 17 24 31		1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	3 10 17 24	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28		
		O	ctol	bre				Novembre								Décembre								
D	L	М	M	J	٧	S		D	L	М	M	J	٧	S		D	L	М	М	J	٧	S		
6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22 29	9 16 23 30	3 10 17 24 31	4 11 18 25	5 12 19 26		3 10 17 24	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30		1 8 15 22 29	9 16 23 30	3 10 17 24 31	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	7 14 21 28		

HORAIRE DES FÊTES POUR LES COLLECTES ET LES ÉCOCENTRES

À l'occasion de la période des Fêtes, Compo-Haut-Richelieu désire informer la population des changements apportés aux horaires des collectes de même qu'à ceux des écocentres.

Collecte sélective

Les collectes sélectives prévues les mardis 25 décembre et 1^{er} janvier sont reportées aux vendredis 28 décembre et 4 janvier. Les secteurs concernés sont Lacolle, Noyan, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Valentin, de même que les résidences de Saint-Jean-sur-Richelieu habituellement desservies les mardis.

Collecte d'ordures ménagères

Aucune modification n'a été apportée aux collectes d'ordures ménagères.

Écocentres

Les écocentres Iberville et Saint-Luc seront fermés du 23 décembre au 26 décembre inclusivement de même que du 30 décembre au 2 janvier inclusivement. L'écocentre Lacolle demeurera ouvert selon son horaire habituel, soit les samedis de 8 h 30 à 16 h.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de communiquer avec le service à la clientèle de Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299 ou à info@compo.qc.ca. Le site Internet www.compo.qc.ca est également une excellente source d'information.

EN TOUT TEMPS

- Dépôt avant 7 h, le jour de la collecte
- En bordure de rue ou avant le trottoir

SPÉCIFIQUEMENT POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

- Roues et poignées du côté de la résidence
- Aucune matière dépassant du bac de récupération
- Distance minimale de 60 centimètres (2 pieds) entre le bac de récupération et tout obstacle

RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les ordures ménagères sont collectées aux deux semaines durant la saison hivernale, c'est-à-dire durant les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre.

Aucune modification à la fréquence de la collecte des matières recyclables. Celle-ci est effectuée à toutes les semaines.

Cindy Rousselle

Responsable des communications 450-347-0299, poste 26 cindy.rousselle@compo.qc.ca

Sûreté du Québec



CEINTURE DE SÉCURITÉ

Vous arrive-t-il de ne pas boucler votre ceinture en vous disant que vous n'avez que quelques kilomètres à parcourir? Avez-vous tendance à ne pas vous attacher lorsque vous roulez en ville parce que vous croyez que le risque de collision est moins élevé?

Vous devez savoir que les routes sur lesquelles la vitesse maximale est de 80 km/h ou moins sont celles où, parmi les conducteurs et les passagers décédés ou ayant subi des blessures graves, le taux du non-port de la ceinture est le plus élevé. Et pourtant...

La ceinture de sécurité réduit de moitié les risques d'être tué ou blessé gravement

Faits saillants

Les données présentées ci-dessous sont fournies par la SAAQ

- Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et que vous faites une collision, vous avez plus de chances d'être éjecté de votre véhicule. En plus, vous devez savoir que neuf personnes sur dix qui sont éjectées de leur véhicule décèdent.
- À la fin des années 90, le taux du port de la ceinture avait atteint 93% chez les Québécois. On se classait alors au premier rang des provinces canadiennes. Au début des années 2000, le taux oscillait autour de 90 %. En 2006-2007, le taux remontait à 93 %, ce qui plaçait le Québec au 4e rang des provinces canadiennes.
- Pour la période de 2006 à 2010, on constate que 37,1% des conducteurs âgés de moins de 25 ans qui sont décédés ne portaient pas leur ceinture de sécurité versus 31,7% pour l'ensemble des conducteurs.
- Selon un jumelage des fichiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Bureau du coroner, on constate que parmi les conducteurs



décédés et ayant subi un alcootest, plus le taux d'alcoolémie est élevé, plus le taux du port de la ceinture diminue.

- L'usage combiné de la ceinture et du coussin gonflable diminue de 75% les possibilités de blessures à la tête en cas de collision.
- · Lorsqu'un véhicule roule à 90 km/h,

l'impact de la collision est le même que si la voiture avait fait une chute du haut d'un bâtiment de dix étages.

N'oubliez pas : le port de la ceinture de sécurité permet de prévenir les blessures corporelles, de diminuer la gravité des blessures et même de sauver des vies.

Commission des loisirs



Décembre 2012

Nous y sommes presque... une autre année s'achève et c'est déjà le temps de penser à la prochaine et aux résolutions qui nous viennent en tête! Faire de l'exercice, s'inscrire à une activité, animer un groupe, donner quelques heures de son temps... Voici quelques suggestions de la part de votre Commission des loisirs! Offrir le don de soi en partageant ses connaissances et ses passions avec autrui devient alors une source d'épanouissement et de bonheur.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au 450 291-3808 pour me faire part de vos suggestions pour notre prochaine programmation.

À l'occasion du temps des Fêtes, les membres de la Commission des loisirs et moi-même désirons souhaiter à tous et chacun, petits et grands, un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2013!

France Desroches
Directrice des loisirs

Sécurité publique Québec

Sécurité incendie

Vive le vent d'hiver!

Eh oui, c'est l'hiver! Moi, j'aime l'hiver! L'hiver peut être une saison charmante si on la prend du bon côté. Il faut toutefois être prudent, même en ces temps frisquets. Beaucoup l'oublient. D'abord, vos fenêtres sont-elles en état de s'ouvrir? Souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent et il est difficile de les ouvrir. Et vos balcons ? Les grandes accumulations de neige c'est joli, mais seulement dans la cour. Le balcon doit rester dégagé : ainsi vous pourrez sortir rapidement si un feu se déclare chez vous. Plusieurs tolèrent qu'un beau tas de neige obstrue la sortie. TOLÉRANCE ZÉRO! Dégagez vos sorties d'urgence!



Entrons à l'intérieur. Oue c'est confortable de se blottir près du feu! Où mettez-vous

les cendres quand ce dernier est éteint? Dans une boîte de carton! Hou la la! Faut pas! On place les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé et on les met dehors, loin de toutes parois combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes



D'autres privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes. Gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles). Si vous avez recours à une chaufferette fonctionnant au kérosène, laissez-la refroidir avant de refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur. Utilisez toujours le type de carburant approprié à l'appareil de chauffage d'appoint et remplissez-le sans dépasser le niveau recommandé. Si vous vous servez d'une chaufferette au kérosène, par exemple, prévoyez toujours un apport d'air frais suffisant en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte.



Pour les chaufferettes électriques, évitez les rallonges pour brancher l'appareil.

Il ne faut jamais

couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique.

Et veillez à utiliser le calibre de fusible approprié au circuit à desservir.

Certains ont de l'urticaire en entendant le mot verglas. Eh oui, le verglas! Alors, pour contrer les désavantages des pannes de courant, on peut se procurer une généra-



trice portative. Avant d'utiliser une génératrice. assurez-vous que votre installation électrique a été faite

par un électricien certifié et une fois l'appareil mis en place, faites-en l'entretien selon les indications du fabricant. C'est une auestion de sécurité.

Il faut toujours placer la génératrice complètement à l'extérieur, jamais dans le garage, même si vous laissez la porte ouverte. Une turbulence d'air pourrait refouler les gaz d'échappement à l'intérieur de votre domicile et vous intoxiquer! Assurez-vous aussi qu'elle est assez éloignée de la maison et des ouvertures telles que les fenêtres, portes et prises d'air. Vérifiez fréquemment le tuyau d'échappement de votre génératrice car une surchauffe pourrait provoquer un incendie. S'il devient rouge, éteignez la génératrice et laissez-la refroidir! Lorsque vous faites le plein de carburant, arrêtez toujours le moteur et utilisez le carburant approprié. Portez une attention particulière aux raccordements



Sur ce, je vous souhaite un bon hiver et profitezen bien.!

Allez patiner, skier, marcher.

Et...vive le vent d'hiver!!!

Cercle de



C'est bientôt Noël et j'ai remarqué que trop de gens n'aiment plus Noël. On a perdu l'esprit de Noël, temps de partage. Il n'est pas nécessaire de se ruiner en cadeaux, mais juste de prendre un peu de temps pour les choisir. Souhaitons-nous de garder l'esprit de Noël même quand les lumières seront éteintes.

Le Cercle de Fermières a tenu son souper de Noël mercredi le 5 décembre 2012. Madame Ghislaine Landry est venue nous parler de son séjour humanitaire en Afrique et nous montrer de belles photos. Une très agréable soirée.

Notre prochaine réunion se tiendra mercredi le 9 janvier à 19 h. Pour la nouvelle

année, c'est notre rencontre divertissement, accompagnée du Gâteau de la Reine. Aussi, samedi le 12 janvier 2013, commenceront les Ateliers Jeunesse de 9 h à 12 h. Les inscriptions se feront cette journée-là à notre local.

Notre local est toujours ouvert les lundis et mercredis de 10 h à 16 h et les vendredis de 9 h à midi. Venez nous rencontrer. Au nom des membres de notre Cercle et en mon nom personnel, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Nouvelle Année de santé, paix et amour.

Christiane Fleury, présidente

Chronique histoire

Chapelle provisoire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

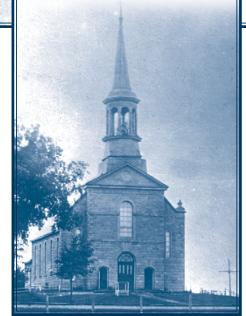


La première réunion de la Fabrique de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix eut lieu le 14 août 1898.

La paroisse venait d'être fondée et elle était sans église, puisque celle-ci (qui était jusqu'alors l'église de Saint-Valentin) avait été incendiée et détruite par la foudre en mars de la même année.

En attendant la construction d'une nouvelle église, les marguilliers élus décidèrent d'ériger une modeste chapelle temporaire. Celle-ci était d'une dimension de 72 X 30 pieds. Elle était située à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui le garage Deneault. Les travaux de construction furent exécutés sous la direction de M. Jules Trahan. Le bâtiment fut utilisé pour le culte à partir de septembre 1898.

On célébra la première messe dans la nouvelle église de Saint-Paul le 16 juin 1901. Cette dernière fut également détruite par les flammes dans la nuit du 6 au 7 octobre 1940.



Grenier aux trouvailles (Partage sans Faim)



Comptoir familial et Meublerie

Venez habiller toute la famille à petits prix. Nous avons aussi des meubles, de la vaisselle, literie, jouets et articles saisonniers. De tout pour la maison.

Journée des aînés: 1er jeudi du mois Journée des membres: 3e jeudi du mois Cartes Ados Carte Rabais et encore + De tout pour tous, Nouvel arrivage à tous les jours Horaire:

Mardi, mercredi et samedi de 9 h à 17 h Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h.

ACTIVITÉ 5-30 POUR LA VIE

ÉQUIPEMENT D'ENTRAÎNEMENT, ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES SOUS LA SUPERVISION D'UN KINÉSIOLOGUE/ ENTRAÎNEUR

Vous trouverez sur place une salle d'entraînement mise à votre disposition incluant :

- Appareils d'entrainement cardiovasculaire
- Bancs et poids libres
- Appareils de musculation multi-station
- Aire de flexibilité avec ballon et accessoires
- Programmes préétablis
- Entraînement personnalisé sur demande

Pour informations, veuillez communiquer avec Jean-Mickael au 450-246-4032 Courriel: grenier5 30pourlavie@bellnet.ca

Activités:

Groupe d'Achats des Frontières

Dans le cadre d'une saine alimentation, un groupe d'achat coopératif a été mis sur pied en 2003. Celui-ci permet aux membres de se procurer des aliments de première qualité tels que fruits et légumes frais, pain commercial, fromages, œufs, miel, viandes, produits bio, ainsi que des produits cuisinés. Des activités pour les membres sont aussi au rendez-vous. Le groupe encourage l'achat des produits locaux et du Québec afin de soutenir le développement durable dans la communauté.

Pourquoi être membre? Pour faire des économies allant jusqu'à 40%. Le groupe d'achats est ouvert à tous.

Pour informations, veuillez communiquer avec **Diane** au **450-246-4032**

groupeachatsdesfrontières@bell.net.ca **Cuisine nouvelle génération**

Vous n'avez pas le temps de cuisiner, vous manquez d'inspiration, vous n'aimez pas cuisiner seul, vous voulez économiser, apprendre et partager des informations sur l'alimentation? La cuisine nouvelle génération est là pour vous!

Le Grenier innove en offrant des journées de cuisine d'un tout nouveau genre. Venez vivre une nouvelle expérience, découvrir des recettes et approfondir vos connaissances! Ambiance conviviale et amusante. Pour cuisiner de bons petits plats économiques, encourager le développement durable et le développement de liens solides au sein de votre communauté, c'est au Grenier que ça se passe!

Pour tous ceux qui éprouvent un intérêt... débutants, personnes seules, retraités, travailleurs, jeunes et moins jeunes, il y a une place pour tous!

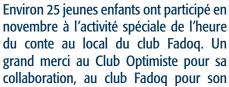
Thématiques selon vos besoins, en petits groupes de 3 à 5 personnes:

- Cuisine santé : légumineuses, tofu, etc.
- Initiation à la cuisine pour les 6 ans et plus
- Cuisine traditionnelle (plats principaux pour la semaine)
- Purée de bébé
- Confitures petits fruits: fraises, framboises, bleuets
- Cuisine du monde : Chine, France, Inde, etc.

Un aliment découverte à déguster à chaque rencontre!

Pour informations ou pour s'inscrire à un atelier de cuisine, veuillez communiquer au **450-246-4032**

Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier





local et à Carmen Caya, responsable de l'activité. L'heure du conte se poursuit chaque vendredi soir à 19 h 15 à la bibliothèque municipale. Les tout-petits sont les bienvenus. Il y a tirage d'un prix de présence à chaque semaine.

Dons de volumes

La bibliothèque accepte les dons de volumes à condition qu'ils soient propres et récents. Il est inutile de nous apporter de vieilles encyclopédies ou des romans datant de plusieurs années. Acheminezles plutôt vers une bouquinerie ou au recyclage s'ils sont abîmés. Nous vous demandons également de ne pas déposer vos dons de volumes dans la chute à livres. Apportez-les directement à la bibliothèque durant les heures d'ouverture Merci de votre collaboration.

Horaire de la bibliothèque pour le temps des Fêtes

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Elle sera toutefois ouverte le samedi 29 décembre de 10 h à midi pour accommoder les abonnés.

L'équipe de la bibliothèque et de l'heure du conte vous souhaite *un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2013* agrémentée d'intéressantes lectures.

Roger Langlois, Responsable



Une certaine incertitude règne sur la prochaine saison au fort Lennox, suite aux coupures de postes effectuées par le gouvernement conservateur. Il va de soi que cette réduction de personnel entraînera une diminution de la capacité d'accueil du site ainsi qu'une programmation limitée.

Les Amis du Fort Lennox remercient la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qui a adopté une résolution appuyant notre organisme dans son opposition à ces coupures. Le député fédéral de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Tarik Brahmi, a pour sa part dénoncé à la Chambre des communes l'élimination injustifiée d'emplois au fort Lennox.

Il est regrettable que ce site exceptionnel, comme l'a d'ailleurs souligné le premier ministre Harper lors de son passage cet été, ait à subir de telles compressions. Les Amis du Fort Lennox continueront néanmoins, dans la mesure de leurs moyens, à en faire la promotion.

À tous et à toutes, nos meilleurs vœux pour un *Joyeux Noël et une Bonne Année 2013.*

> **Helen Farrar** Présidente



Fabrique



Chers paroissiens, chères paroissiennes,

Malgré le bilan inquiétant des finances de la paroisse que je vous ai présenté dans le dernier Paulinoix, nous n'avons noté aucune réaction significative de votre part. Nous nous demandons sérieusement si les gens de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix désirent encore conserver leur église ouverte.

Les marguilliers et moi-même faisons notre possible en organisant diverses activités, mais ce n'est plus suffisant. Nos finances sont de plus en plus précaires. Il nous reste l'équivalent en argent de 6 mois d'opération. C'est un constat désolant, mais c'est la réalité.

Il faudrait absolument que les citoyens et citoyennes de Saint-Paul se mobilisent pour la survie de leur église, car sans elle la municipalité deviendra un peu comme une personne dont le cœur ne bat plus. C'est un appel au secours que nous vous lançons.

La période de Noël constitue un bon moment pour effectuer une réflexion sur le sujet. Un sondage de la Banque Royale indiquait récemment que les familles québécoises dépenseront en moyenne environ 1 000 \$ durant les Fêtes en cadeaux, achats de toutes sortes, frais de déplacement, voyages, etc. Si une majorité de paroissiens payaient leur dîme, ce qui représente presque dix fois moins que cette somme, les problèmes de la Fabrique seraient en bonne partie réglés. Songez-y en déposant vos cadeaux sous le sapin.

Les marguilliers(ères) et moi-même vous souhaitons *un Joyeux Noël et une Bonne Année 2013.*

Francine Gauthier Présidente de la fabrique